

ISSUERS NEWS

La Newsletter du Service aux Emetteurs



Édito

Le Groupe Société Générale a mis en place sa nouvelle communication. Face aux importantes mutations du secteur financier, développer l'esprit d'équipe dans la relation avec leurs clients est pour toutes les entités du groupe l'une des clés de la pérennité et de la réussite de notre activité.

SGSS contribue à ce projet et renforce sa démarche de partenariat dans ses différents métiers. Dans ce contexte, notre signature « **Plus qu'un partenaire : un équipier** » est la traduction de notre engagement. En tant qu'équippers, nous partageons les mêmes objectifs. Nous visons donc à créer des partenariats de long terme avec nos clients, basés sur la confiance. Pour donner tout son sens à ce partenariat, nous devons mieux appréhender vos besoins afin de vous accompagner le plus efficacement possible.

Dans cette optique, nous conduisons depuis mai 2011 une enquête auprès de nos clients en deux étapes. La première a consisté à interroger l'ensemble de nos clients émetteurs et s'est achevée au mois de septembre. Le deuxième volet consiste quant à lui en une enquête miroir auprès de nos collaborateurs afin de comparer la perception qu'ils ont des attentes de nos clients à celles exprimées par ces derniers. Je souhaite vous remercier d'avoir participé nombreux à cette enquête. Ses résultats vous seront, bien sûr, prochainement communiqués par votre chargé d'affaires.

Etre votre équipier, c'est aussi faire en sorte de vous proposer de nouveaux services, de développer ceux existants et vous tenir informés de l'environnement réglementaire et fiscal de votre activité.

Ainsi, cette nouvelle édition fait le point sur la saison 2011 des assemblées générales, sur la sécurité et la confidentialité des informations et des outils que SGSS met à votre disposition. Nous vous proposons également un aperçu de l'actualité de place, notamment ses projets d'harmonisation européenne du traitement des OST et des pratiques des assemblées générales.

L'actualité pour nous, c'est aussi le renforcement de notre offre d'administration des plans salariés à l'international, grâce au rachat de notre partenaire canadien Vestia System Inc.

Enfin, nous sommes heureux de donner une nouvelle fois la parole à un client : Jacques Engasser, au sujet de l'externalisation de la gestion du service titres de Michelin auprès de SGSS. Il revient notamment sur la valeur ajoutée qu'apporte notre couverture internationale et sur la relation de partenariat avec SGSS.

Jean-Louis Wayne
Directeur du Service aux Emetteurs

Sommaire

2 ACTUALITÉS

Acquisition de notre partenaire Vestia : **SGSS complète son offre internationale**

Assemblées générales : **développer l'intérêt des actionnaires**

2 questions à ... **JACQUES ENGASSER**,
Responsable de l'Actionariat Individuel
Michelin

3 FOCUS

Opérations sur titres & assemblées générales :
vers une harmonisation au niveau européen

4 EN PRATIQUE

Sécurité et confidentialité des informations :
tous concernés !

États non coopératifs : **la liste des ETNC évolue**

Nominet : **simplicité d'accès et temps réel au programme des évolutions à venir**

Mise à jour des données personnelles :
inciter et protéger

**Supplément : LA LETTRE
REGLEMENTAIRE & FISCALE**

DEVELOPPONS ENSEMBLE L'ESPRIT D'EQUIPE

SOCIETE GENERALE
Securities Services

Acquisition de notre partenaire Vestia : SGSS COMPLÈTE SON OFFRE INTERNATIONALE

Nous avons le plaisir de vous annoncer que nous avons clôturé le rachat de notre partenaire Vestia System Inc. et les 35 % que ce dernier détenait dans notre filiale canadienne SG Vestia, spécialisée dans l'administration de plans salariés. **SGSS prend ainsi le contrôle à 100 % de sa filiale nord-américaine.**

Nous avons initialement investi dans la création de SG Vestia en 2004, une co-entreprise entre SGSS et son partenaire local Vestia Systems Inc. Située à Toronto, la société offre un service complet d'administration de plans salariés fondé sur une forte technologie internet et pour le compte d'une clientèle corporate domestique et internationale, composée notamment des filiales nord-américaines de grands groupes européens, clients du groupe Société Générale.

Cette acquisition nous permet de combiner notre offre française avec l'offre américaine et internationale proposée par SG Vestia, afin de présenter une gamme plus homogène et plus globale à notre clientèle existante et à nos prospects, qui souhaitent un service personnalisé et multi-pays pouvant répondre à leur stratégie RH globale.

Grâce à cette acquisition ciblée, SGSS renforce sa position parmi les leaders mondiaux de l'administration de tous types de Plans Salariés.

2 questions à ...

Le Groupe Michelin a décidé d'externaliser en 2011 son service titres, historiquement géré en interne. Pourriez-vous nous résumer les raisons et étapes de cette évolution ?

Une étude menée fin 2009 nous a permis de constater que notre organisation du service des titres pouvait être optimisée dans le temps, compte tenu des nouveaux enjeux et des évolutions de place permanentes.

Notre outil informatique, acquis en 2005, commençait quant à lui à manquer de certaines fonctionnalités très utiles aux actionnaires et nous manquions de visibilité sur les coûts de développement futurs et nécessaires.

En parallèle de cette étude, nous avons assisté à une forte augmentation du nombre d'actionnaires et des volumes des BRN.

Tous ces facteurs nous ont amenés à étudier une externalisation de ces services dont les enjeux étaient clairement identifiés :

- Mettre à la disposition de nos actionnaires et disposer nous-mêmes d'un outil moderne : accès aux informations et ordres de bourse via internet,
- avoir une gestion du service des titres efficace et économique,

Assemblées générales : DÉVELOPPER L'INTÉRÊT DES ACTIONNAIRES

L'année 2011 ne déroge pas à la règle : pour les émetteurs, les assemblées générales restent un temps fort de leur communication vers leurs actionnaires, tant individuels qu'institutionnels.

Une participation importante aux assemblées est une des preuves de l'intérêt que portent les actionnaires à la société et de l'efficacité de sa communication.

Quelques données chiffrées

Cette année, les quorums des assemblées générales de la place ont atteint des records : 65% contre 61% en 2010 et la majorité des entreprises atteint le quorum avant l'assemblée avec un taux de l'ordre de 38%.

Au regard de la composition du capital des émetteurs, ces taux importants de quorum ne permettent pas d'en déduire une participation massive ou non des actionnaires. Seule l'étude des formulaires reçus des actionnaires permet d'affiner l'analyse :

- En 2011, les actionnaires porteurs convoqués ont répondu dans 38% des cas, ce qui montre un intérêt certain de leur part pour les sociétés. Ce chiffre était comparable à celui observé en 2010.
- Toutefois, les actionnaires au nominatif semblent plus enclins à venir aux assemblées puisque 23% des réponses envoyées par ces derniers concernent une demande de participation à l'AG contre 7% dans le cas des porteurs convoqués.

Vers une communication électronique et automatique

Dans un proche avenir, l'arrivée de systèmes de vote par internet tels que « VOTACCESS » devrait changer quelque peu la donne. Celui-ci devrait de fait s'accompagner du développement de l'e-convocation dont les avantages sont nombreux.

L'e-convocation a toute sa place dans les politiques de développement durable des entreprises et permet des économies substantielles sur le budget de préparation des assemblées générales.

Autre avantage de l'e-convocation : elle est une réelle opportunité pour constituer un référentiel d'adresse e-mails des actionnaires.

Ce référentiel permet à l'émetteur d'effectuer une communication pertinente et ciblée et peut ainsi favoriser l'intérêt des actionnaires vis-à-vis de la société. Il pourrait par ailleurs être utilisé pour toute autre manifestation organisée par l'émetteur.

L'année 2012 marquera sans nul doute un tournant dans les méthodes de communication des émetteurs vers leurs actionnaires, évolution encouragée par une réglementation et des directives européennes qui vont, elles aussi, dans ce même sens d'une plus grande automatisation des procédures.

 matthieu.grange@sgss.socgen.com

- rester une référence du CAC 40 en termes d'image, de qualité et de rigueur,
- garder le front office et sous-traiter les middle et back offices,
- le métier « Services Titres » nécessite une taille critique et une vision sur les évolutions futures. Cette activité s'intègre tout naturellement avec le reste de la relation bancaire.

En choisissant SGSS, vous avez souhaité approfondir une relation nouée depuis 2001. Notre nouvelle signature « Plus qu'un partenaire, un équipier » reflète-t-elle pour vous la réalité de notre relation ?

A l'issue de notre appel d'offres, SGSS a été retenu grâce à son offre qui répondait le mieux nos attentes :

- **une offre sur mesure**, conforme en tous points au cahier des charges,
- **un leader européen** ayant une couverture internationale globale,
- **le sérieux et le professionnalisme** des équipes SGSS,
- **une offre internet complète et rodée**, avec une approche «one stop shopping»,
- **un délai de migration garanti** au 1^{er} septembre 2011.

Jacques Engasser

Responsable de
l'Actionariat Individual
Michelin



Nous avons déjà pu juger de la qualité d'équipier de SGSS par le passé, avec le premier PEG mondial en 2001, puis celui de 2008, avec le vote par boîtiers depuis 2005, avec la centralisation du paiement du dividende en actions depuis 2009, et avec le traitement des ordres de bourses du nominatif pur à partir de 2010.

Et au-delà du partenariat, nous formons une véritable équipe, caractérisée par la disponibilité des intervenants et la motivation de part et d'autre dans la recherche de solutions mutuellement avantageuses.

Opérations sur titres & assemblées générales : VERS UNE HARMONISATION AU NIVEAU EUROPÉEN

T2S, ESES, HDR..., autant d'acronymes qui peuvent paraître obscurs ou lointains, mais qui auront un réel impact sur vos actionnaires ou sur vous-même en tant qu'émetteur. SGSS est plus que jamais présent et actif au niveau des instances de Place où se joue l'avenir des règles régissant nos métiers et souhaite vous faire partager les évolutions majeures à venir. Nous développerons donc ces sujets importants au cours des prochains numéros d'Issuers News afin de vous tenir informés régulièrement. Cet article a pour but de vous donner des éléments de contexte qui vous serviront pour les prochains numéros.

Harmonisation européenne du traitement des opérations sur titres

Le second rapport Giovannini a identifié des barrières à l'harmonisation du traitement des opérations sur titres en Europe. La responsabilité de leur suppression a été confiée au Corporate Actions Joint Working Group (CAJWG) qui est composé d'acteurs représentatifs du post-marché.

Cette harmonisation constitue un préalable indispensable à la construction d'un ensemble homogène visant à rationaliser les procédures d'échanges de titres à travers l'Europe afin d'en faciliter le traitement.

Le CAJWG propose la mise en œuvre de standards en termes de définition de dates de

référence et d'ordonnement.

Les principaux objectifs de la réforme sont les suivants :

- poursuivre l'harmonisation du traitement des OST avec les standards européens,
- réduire les régularisations effectuées pour les opérations en cours à la date de paiement,
- harmoniser les traitements opérationnels des OST sur la plateforme ESES⁽¹⁾,
- préparer les évolutions des infrastructures avec notamment le projet de la BCE, Target 2 Securities (T2S).

On distingue 2 typologies d'OST : les distributions et les réorganisations. Cette terminologie est encore relativement nouvelle et le schéma ci-dessous rappelle les différences de classification.

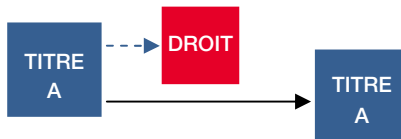
Le principe de la réforme consiste à harmoniser la chronologie et les dates qui prévalent à la mise en place des opérations de distribution et de réorganisation des titres avec les standards européens. La place française, sous l'impulsion de l'AFTI⁽²⁾ et du CFONB⁽³⁾ a rédigé un cahier des charges pour chacune des typologies d'OST visant à fournir à chaque acteur les éléments nécessaires à l'adaptation de son organisation et de ses systèmes d'information.

La date d'implémentation de la réforme est comprise entre fin 2012 et le démarrage de T2S et donnera lieu à des campagnes d'information et de communication préalables à l'ensemble des acteurs concernés. Nous ferons dans les numéros suivants un focus sur chacune de ces réformes.

Les typologies d'opérations sur titres

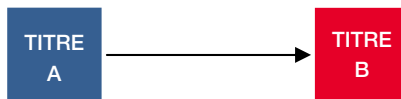
DISTRIBUTION

Le titre A distribue une ressource nouvelle (titre ou espèces) et continue d'exister



REORGANISATION

Le titre A est transformé en une ressource nouvelle (ici, un titre B) et n'existe plus à l'issue de la réorganisation



- (1) Plateforme commune aux dépositaires centraux Français, Belge et Néerlandais
- (2) AFTI : Association Française des Professionnels des Titres
- (3) CFONB : Comité Français d'Organisation et de Normalisation Bancaires

Standards européens pour les assemblées générales

Le Broad Stakeholder Group avec l'aide de la Fédération Bancaire Européenne a mandaté un rapport qui sera transmis aux autorités européennes pour identifier les écarts existants sur chaque marché entre les pratiques locales et celles décrites dans les Market Standards for General Meetings. Cette étude est un préalable à la mise en œuvre d'un plan d'actions pour rendre les pratiques locales conformes aux MSGM. Les résultats ont été commentés et partagés par les différents marchés à l'occasion des journées de mai de l'E-MIG (European Market Implementation Group).

Il ressort de cette étude que les principaux écarts du marché français avec les MSGM concernent la meeting notice (notice

d'information). Pour être en conformité avec ces derniers :

- l'Émetteur (ou son agent) doit communiquer la notice d'information à son dépositaire central,
- la notice d'information doit être communiquée au format électronique selon un standard ISO et les commentaires libres devront être rédigés en anglais,
- le dépositaire central devra à son tour, communiquer cette notice d'information à ses participants affiliés,
- le contenu de la notice devra s'enrichir de certains éléments (restrictions, etc.),

Les étapes suivantes consistent d'une part à répondre aux questions soulevées lors des journées de l'E-MIG :

- précision autour de la Record Date qui est appréciée différemment selon les pays,
- interprétation de la notification of participation, de l'entitlement et du registration process,
- nécessité de réaliser un complément d'analyse dans le cas d'un investisseur domestique souscrivant à des titres d'un Émetteur étranger,

et d'autre part à la rédaction d'ici à la fin de l'année, d'un plan d'actions pour lever les barrières identifiées.

i laurent.chalivoy@sgss.socgen.com

Nominet

SIMPLICITÉ D'ACCÈS ET TEMPS RÉEL AU PROGRAMME DES ÉVOLUTIONS A VENIR

Internet se situe plus que jamais au cœur de la stratégie des émetteurs pour la gestion de leur actionnariat et, a fortiori, leur actionnariat salarié. Il devient même un enjeu majeur lorsqu'il s'agit de gérer des actionnaires sur plusieurs continents et plusieurs dizaines de pays.

Un accès plus simple, plus rapide ... et sécurisé

A compter du quatrième trimestre 2011, une solution de récupération des mots de passe par e-mail sera mise en place afin de compléter le dispositif actuel, entièrement matérialisé.

L'actionnaire ayant égaré son mot de passe pourra désormais le recevoir immédiatement par e-mail sans être obligé d'attendre un courrier, évitant ainsi les délais postaux, parfois très pénalisants dans les pays les plus éloignés. Il pourra ainsi transmettre ses ordres ou mettre à jour ses informations personnelles sans attendre.

Un préalable : avoir pré-renseigné une adresse e-mail de contact.

La mise en place de cette solution s'accompagne bien sûr des mesures de sécurité adéquates permettant d'éviter une éventuelle utilisation malveillante des codes d'accès des actionnaires.

Ainsi, la récupération de mot de passe par e-mail se fera exclusivement sur une adresse e-mail pré-renseignée au préalable par l'actionnaire lors d'une connexion précédente ou communiquée à SGSS par son employeur.

En tant qu'émetteur, vous avez donc la possibilité de participer activement au développement de cette solution en nous transmettant les adresses e-mail manquantes de vos actionnaires. Votre chargé d'affaires est à votre disposition afin de déterminer avec vous les modalités pratiques de cette mise à jour de nos référentiels.

MISE A JOUR DES DONNÉES PERSONNELLES : INCITER ET PROTÉGER

La mise à jour des coordonnées postales et bancaires par les actionnaires est déterminante pour parvenir à effectuer le règlement de leurs opérations dans de bonnes conditions.

Pour faciliter ces mises à jour, nous souhaitons nous appuyer une fois encore sur les supports en ligne en créant une nouvelle cinématique de première connexion qui verra le jour au début de l'année 2012 sur Nominet.

L'actionnaire qui se connectera sur le site pour la première fois devra paramétrer son compte en plusieurs étapes. Il devra notamment renseigner ses coordonnées postales et bancaires, ainsi qu'un e-mail de contact.

Des ordres 100% en temps réel sur Nominet

Au-delà de la problématique de connexion au site, nous avons choisi de mettre en œuvre le temps réel sur Nominet afin de fournir aux actionnaires les éléments les plus à jour et les plus pertinents pour la saisie de leurs ordres.

Deux nouveautés feront leur apparition en fin d'année :

- **L'affichage des cours de bourse en temps réel** : lors de la saisie de ces ordres de bourse sur Nominet, l'actionnaire bénéficiera d'une simulation de sa transaction intégrant un cours en temps réel, au plus proche de celui qui pourra être appliqué lors de son exécution sur le marché.
- **Un retour d'exécution des ordres de bourse en temps réel** : suite à une transaction saisie sur Nominet, l'actionnaire aura désormais la possibilité de suivre son ordre en temps réel. Dès que l'exécution sera effective sur le marché, il pourra connaître le cours d'exécution, la quantité exécutée ainsi que le montant brut de la transaction.

Ces évolutions sont résolument tournées vers le confort de navigation de l'actionnaire et l'amélioration des conditions de passage d'ordre.

 sebastien.cantet@sgss.socgen.com



L'actionnaire ayant égaré son mot de passe pourra désormais le recevoir immédiatement par e-mail sans être obligé d'attendre un courrier...



LA LISTE DES ÉTATS ET TERRITOIRES NON COOPÉRATIFS (ETNC) ÉVOLUE

La liste des pays concernés, entre autres, par une retenue à la source majorée (50%) sur les revenus distribués par les sociétés établies en France a été mise à jour. Elle est désormais composée des pays suivants :

- Anguilla,
- Belize,
- Brunei,
- Costa Rica,
- Dominique,
- Grenade,
- Guatemala,
- Iles Cook,
- Iles Marshall,
- Iles Turques-et-Caïques,
- Liberia,
- Montserrat,
- Nauru,
- Niue,
- Oman,
- Panama,
- Philippines,
- Saint-Vincent et les Grenadines.

Sécurité et confidentialité des informations : TOUS CONCERNÉS !

Détournement d'informations, usurpation d'identité, malversation... L'actualité nous le rappelle régulièrement : la sécurité des informations et la confidentialité des données sont des règles primordiales, particulièrement en matière de services bancaires.

Dans cette optique, SGSS met régulièrement à jour ses outils et ses procédures de traitement et de contrôle. La vigilance de nos équipes constitue également un maillon essentiel de ce dispositif et fait l'objet de formations spécifiques.

Au-delà de ces actions, comment pouvons-nous travailler ensemble pour compléter le dispositif en place ?

Cela consiste, notamment pour vos bénéficiaires à :

- s'assurer que l'ensemble des données d'identification personnelles (nom, prénom, adresse postale et e-mail, date et pays de naissance) sont à jour ;
- veiller à ce que les documents (relevés, reporting) reçus soient conservés ou détruits en toute confidentialité ;
- respecter les règles de sécurité des codes d'accès et mots de passe ;
- appliquer les principes et contraintes de protection de l'information préconisés (voir ci-contre) ;
- fournir les justificatifs d'identité nécessaires en cas de sollicitation de la part de SGSS.

Sachons, ensemble, garantir la confidentialité et la sécurité des données contre toute utilisation malveillante !

 olivier.caria@sgss.socgen.com